



audience intersyndicale IA du 8 septembre

✕ **carte scolaire** : effectifs particulièrement en hausse : Bazet mat, Victor Hugo élém, Adé, la Sendère élém, Bourg de Bigorre, RPI Labatut/Hères : ces écoles ont toutes des effectifs en augmentation par rapport aux prévisions. L'IA va suivre avec attention Adé et Bazet mat. Il se félicite des remontées d'effectifs dans les écoles rurales. Nous l'avions déjà alerté en audience en juillet sur la situation d'Adé. Un « lissage » devait être opéré par la communauté de communes, mais malgré tout les effectifs sont très élevés : 82 élèves pour 3 classes mat et élém. Il s'est demandé s'il ne fermerait pas une classe à Lourdes pour faire face à cette montée d'effectifs, mais les locaux d'Adé ne permettent pas facilement d'ouvrir une 4ème classe. Il est contact avec le Maire et va voir avec lui ce qu'il convient de faire pour les années à venir. Depuis 2 ans le SNUipp.FSU avait alerté l'IA sur les effectifs lourds de l'école maternelle Frédéric Mistral de Tarbes. En juillet l'IA nous avait répondu qu'il procéderait à une vérification en septembre de la réalité des inscriptions, ce qu'il a fait le jour de la rentrée. Il a donc ouvert une 4ème classe mardi 6 septembre.

Le SGEN-CFDT parle des écoles d'Orleix et de Lannemezan les Bourtolets maternelle. Concernant Orleix, l'IA suit la question ... Pour Lannemezan il considère qu'il s'agit d'une question de redéfinition du périmètre scolaire des écoles maternelles de la Ville, étant donné qu'à sa connaissance il y a 50 places vacantes sur l'ensemble des maternelles lannemezannaises. Il s'en est entretenu avec le Maire.

Le SE-Unsa parle du RPI Siradan/Saléchan pour la rentrée 2012 il devrait y avoir 59 élèves pour 2 classes.

Le SNUipp.FSU est très curieux de connaître les effectifs réels du département à cette rentrée, puisque le Recteur avait prévu une baisse de -198 élèves pour décider de la dotation départementale au moment de la carte scolaire (- 23 postes). L'IA nous communiquera ces données lors du CDEN d'octobre.

L'IA se félicite d'avoir réouvert à titre provisoire les classes de Bagnères Clair Vallon maternelle, Trie élémentaire et l'école d'Uglas. Il signale que ce sont des mesures d'accompagnement de la décision des élus de travailler à la restructuration du tissu scolaire sur leurs territoires ...

Le SE-Unsa aborde la situation des classes spécialisées. L'IA constate une poussée des effectifs sur les CLIS d'Aureilhan et Lannemezan et sur les ULIS de Tarbes. Il pointe aussi que l'ouverture de celle de Lourdes Sarsan soulage celle de Bagnères. Concernant la scolarité partagée pour les enfants inscrits en établissement spécialisé, l'IA souhaite donner la priorité aux élèves inscrits en ULIS et il demandera l'accord du coordonnateur de l'ULIS pour accepter une intégration en scolarité partagée.

Se pose alors la question de la possibilité pour un enfant ayant évolué dans le cadre d'un établissement de soin, d'aborder une scolarisation ordinaire dans une démarche progressive. Où l'on retrouve la question des moyens et du budget du Service Public de l'Education Nationale, question qui traverse tous les points abordés lors de l'audience ...

✕ **quel dispositif pour les PES en prolongation de stage ?** Où feront-ils leurs périodes de formation ? Seront-ils accompagnés par des PEMF ou CPC ? Bonne question nous dit l'IA. Il va voir avec Mme Muller IEN en charge du dossier formation.

✕ **PES occitan** : modalités de leur formation : à Montauban ? L'IA va voir avec ses homologues de l'Académie. Il envisage de proposer leur intégration au groupe de PESTagiaires de Toulouse pour la formation généraliste et d'assurer la formation occitan avec les 2 CPC occitan du département.

Sur ces 2 points, le SNUipp.FSU demande à l'IA comment il compte faire face aux frais de

déplacement de ces jeunes collègues : pas de réponse.

✘ PDF : pb des délais d'inscription, et de la fermeture du serveur au 4 septembre (circulaire arrivée le 21 juin dans les écoles ...) : la gestion des stages départementaux se faisant de façon centralisée à Orléans, les IA n'ont plus la main sur la procédure. Pour les stages qui ne seront pas complets, un nouvel appel à candidature sera fait avec un traitement « à l'ancienne », c'est-à-dire manuellement. L'IA va voir avec Mme Garlin qui gère ce dossier à la DIPER, pour voir avec elle ce qu'il conviendrait de faire pour l'an prochain.

Le SNUipp.FSU pointe que les collègues qui ont fait acte de candidature n'avaient pas connaissance des dates prévues pour les stages proposés, car elles n'étaient pas arrêtées au moment de l'ouverture du serveur.

✘ diagnostic amiante obligatoire pour Document Unique de Prévention des Risques : le SNUipp.FSU rappelle à l'IA qu'il est de la responsabilité des Maires de faire établir ce diagnostic et d'en communiquer le résultat aux directeurs des écoles. Avec le SGEN-CFDT nous lui demandons de voir avec le Préfet pour rappeler les Maires à cette obligation légale. Il va se rapprocher du Préfet et voir avec lui.

Le SNUipp.FSU informe l'IA qu'un directeur de Tarbes a demandé par 2 fois ce document à la mairie qui n'a pas donné suite.

Pour l'école Lamartine d'Aureilhan, l'IA estime que le Maire a réagi au mieux en « délocalisant » les classes. Se pose maintenant la question de la responsabilité des directeurs. Le SNUipp.FSU et le SGEN-CFDT lui demandent d'éclaircir cette question. L'IA considère que la responsabilité revient au directeur de l'école « site » dans un premier temps. Mais nous lui opposons la question de la responsabilité en cas d'activités hors de l'école (piscine, visite d'expo, spectacle, voyage scolaire , ...). L'IA va voir avec Mme Bouche, nouvelle IEN de Tarbes-EST.

✘ contrats aidés : Mme Carrère, chef de la DOS nous informe que la dotation départementale n'est pas de 80 contrats, mais de 71 + 5 recrutements AED. (rappel : contrats AED = contrat de droit public, durée 1 an, renouvelable 6 fois, pouvant aller jusqu'à 35h hebdomadaires). L'IA pense que l'annonce de Nicolas Sarkozy de la « création » de 20 000 contrats, devrait abonder les dotations de l'Education Nationale. Il ne sait pas quel sera ce contingent, et à combien se montera la dotation du 65. A la rentrée, seules 13 écoles disposent encore d'une aide administrative nous informe Mme Carrère, et elles ne seront plus que 3 à compter de janvier.

Le SNUipp.FSU et le SGEN-CFDT remettent un courrier à l'IA pour l'informer de leur consigne commune sur la direction et le fonctionnement de l'école.

✘ fusion d'écoles : l'absorption semble devenir la règle ? L'IA informe qu'« il ne peut pas fermer une école qui ne ferme pas ». Il nous indique par ailleurs que pour lui, restructuration du tissu scolaire signifie « concentration du tissu scolaire » ...

le ministère ne veut pas de la création d'une nouvelle entité et privilégie l'absorption d'une école par une autre. Il souhaite que les élus prennent conscience de la nécessité de recomposer le paysage scolaire, car on ne peut pas rester sur des représentations du siècle dernier.

Le SNUipp.FSU lui oppose qu'il s'agit là d'une vision politique destinée à casser l'école publique de proximité et que rien d'autre ne peut justifier une telle volonté.

A notre avis il y a du souci à se faire sur ce sujet ...

Le SNUipp.FSU lui demande à nouveau de pourvoir une demi-décharge pour les directeurs de Soues et Trie étant donné le fonctionnement sur de ces écoles sur 2 sites et plus. L'IA a bien conscience de cette difficulté mais il n'a pas les moyens d'y répondre.

Dans le courant de la discussion, le SNUipp.FSU est revenu sur la façon dont les choses se sont passées, et en particulier à Trie et réitère son incompréhension que l'IA n'ait pas attendu la carte scolaire 2012 pour régulariser la situation de façon claire et transparente

pour tous les collègues concernés. Il semble que la volonté du Président de la Communauté de Communes ait été décisive en la matière ...

✘ LV : problème des collègues non habilités à l'enseignement d'une langue étrangère.

L'IA pense qu'avec de la formation débouchant sur une habilitation, et des échanges de service il peut assurer cet enseignement pour la majorité des élèves. Il a demandé aux IEN de recenser les moyens et les besoins pour toutes les écoles. Il pense qu'il y aura des difficultés sur les circo de Lannemezan, Lourdes/Bagnères et Vic Val d'Adour. Il indique que la priorité du MEN pour la LV1 est l'anglais dans le cadre du socle commun. A la question du SGEN-CFDT sur la possibilité d'assurer cet enseignement grâce à des heures sup pour les profs de collège, il répond qu'il va faire le point. Il considère par ailleurs qu'il faut donner priorité au cycle 3 même si l'obligation commence en CE1 avec possibilité d'initiation dès le CP.

Le SNUipp.FSU lui rappelle que les échanges de service ne peuvent pas être imposés et que des situations conflictuelles peuvent naître au sein des équipes, et sous la pression des parents. Il en a conscience et ne veut pas en arriver là ...

Le SNUipp.FSU lui demande ce qu'il fera en cas d'échec à trouver une solution : je ferai un constat de carence répond-il. A l'impossible nul n'est tenu. Le SNUipp.FSU lui rétorque que c'est également vrai pour les enseignants. Compterait-il sur la pression des parents justement ?

Le SNUipp.FSU pose à nouveau la question des postes fléchés qui ont permis à des collègues d'arriver sur des postes en faisant exploser la règle du barème, alors que certaines écoles ont changé de langue. L'IA convient que c'est un vrai problème. Il ne veut plus flécher de postes et faire une remise à plat dit-il.

✘ stage remise à niveau annulé à Arreau : l'IA nous informe que ses services ont été prévenus par une famille que le maître qui devait assurer ce stage ne s'était pas présenté le lundi matin. Les services ont cherché en vain une solution de remplacement. Le stage a donc été annulé faute d'enseignant.

✘ réactualisation des connaissances pour les directeurs en poste depuis un certain temps (Affelnet, DU, LPE, et toutes les nouveautés que le MEN invente chaque année ...) : le SNUipp.FSU prend acte du fait que les chargés d'école nouvellement nommés aient été en partie intégrés au dispositif de formation des nouveaux directeurs, demande que nous avions portée en CAPD, et signale à l'IA que de nouvelles tâches fleurissent chaque année. L'IA prend note après avoir rappelé qu'il avait assuré la formation Affelnet l'an dernier. Le SNUipp.FSU rétorque que les conditions avaient été pour le moins chaotiques et précipitées. L'IA en convient.

✘ le département étant en sous-effectif, le SNUipp.FSU lui demande s'il compte faire d'autres INEAT. En cas d'INEAT non compensés, (c'est-à-dire sans EXEAT associés) il doit obtenir l'accord du Recteur puisque ce n'est pas le département qui les finance mais l'Académie. Il sera en réunion à ce propos demain à Toulouse. Le SNUipp.FSU lui rappelle la situation de Mme ARMELLA-GAUTIER qui attend depuis 5 années son intégration dans le 65, et ne peut y entrer que par voie d'INEAT puisqu'elle vient de Mayotte.

joëlle noguère et roselyne bergé-sarthou

